

Liberté Égalité Fraternité

## Division des Personnels Enseignants

## DIPE/24-1013-896 du 24/06/2024

## APPEL A CANDIDATURES: ENSEIGNANT UPE2A - EFIV UPS

Destinataires : Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mme LAURENT - référente départemental décrochage scolaire - Tel : 04 91 99 66 73 - mail : sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr - M. LOPEZ PALACIOS - coordinateur mouvement 2nd degré - Tel : 04 42 91 70 70 - mail : mvt2024@ac-aix-marseille.fr

Un poste d'enseignant en Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A) est à pourvoir à la rentrée 2024 au sein d'une unité pédagogique spécifique (UPS):

- CLG AMPÈRE, ARLES - 0132572A (EFIV)

Les candidatures doivent être adressées directement aux deux adresses mail figurant sur la fiche de poste.

Format à respecter : Objet : Candidature UPE2A CLG AMPÈRE RS2024 - Nom Prénom

Vous trouverez en annexe la fiche de poste ainsi que les modalités détaillées de candidature, d'affectation et d'exercice.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



FICHE DE POSTE A PROFIL		
DC	REFERENCE	PAP2023
IDENTIFICATIONDU POSTE		-UPE2A / EFIV - UPS (EFIV)
	INTITULE DU POSTE	Enseignant UPE2A / EFIV rattaché collège Ampère (Arles)
	PLACE DU POSTE	En référence à la circulaire nationale n° 2012-142 du 2-10-2012 et à la circulaire académique du 29/06/2015 (BA n°675), le poste est placé au sein d'un établissement du 2 <sup>nd</sup> degré d'Aix-Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	MISSIONS	<ul> <li>Travailler en inter-degré collège Ampère et élémentaire Curie</li> <li>Assurer le premier accueil des familles d'EFIV, assurer la liaison avec les familles et les différents partenaires</li> <li>A partir d'évaluations proposées par le CASNAV, déterminer le niveau de classe d'un élève et coordonner sa prise en charge par la rédaction d'un PPRE.</li> </ul>
		- Assurer un enseignement français langue de scolarisation aux élèves EFIV du collège Ampère et de l'élémentaire Curie à Arles.
		- Différencier la pédagogie en fonction du niveau d'acquisition des compétences des élèves confiés.
		<ul> <li>Organiser l'emploi du temps et évolutif des élèves de l'élémentaire Curie et du collège Ampère en élaborant en cohérence avec le projet NEFE de référence</li> <li>Participer aux réunions de concertation avec les équipes pédagogiques afin d'organiser les inclusions en classe ordinaire</li> <li>Travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personneressource pour adapter les situations d'apprentissage et réaliser les évaluations formatives.</li> <li>Préparer les élèves à la passation d'examen nationaux (CFG, DNB pro, DNB)</li> <li>Travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV.</li> </ul>
	COMPETENCES	- Participer aux formations spécifiques mises en place.  Les qualités et compétences suivantes sont attendues : -connaissance des publics EFIV et les problématiques afférentes - Connaissances didactiques du Français Langue Etrangère, du Français Langue de Scolarisation et du Français Langue Seconde, - Volonté d'implication personnelle - Compétences organisationnelles - Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire - Capacités de disponibilité, d'écoute et d'adaptabilité - Connaissance des programmes de l'élémentaire, du collège, du référentiel du socle commun etl'organisation en cycle Connaissance des modalités d'enseignement des bases du « Lire, écrire, compter » - Capacité à concevoir des outils adaptés
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Peut postuler tout <b>enseignant titulaire du 2</b> nd <b>degré à Aix-Marseille ou non titulaire</b> , ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine.
	NOMINATION	Obtention du poste après avis favorable de la commission d'entretiens. Affectation provisoire 2024-2025.
	REGIME HORAIRE ET INDEMNITAIRE	Volume horaire d'enseignement spécifique : 18h
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent auprès de Madame Nétillard, Principale du collège Ampère : ce.0132572A@ac-aix-marseille.fr
	CONTACT	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Carole Sandrone, coordinatrice du projet : <a href="mailto:carole.sandrone@ac-aix-marseille.fr">carole.sandrone@ac-aix-marseille.fr</a>